

Note Méthodologique : Cabinet sécurité électrique à Kenitra Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Contexte industriel/commercial en évolution à Kenitra; risques électriques prioritaires.
- Prévenir les accidents, assurer la conformité réglementaire, optimiser la performance.
- Accompagnement en analyse, audit et mise en œuvre de mesures adaptées.

Point clé : La visite sur site est indispensable pour une évaluation réaliste des installations; le rapport final intervient généralement 1 à 3 semaines après la visite.

Objectifs de la mission

- Identifier et maîtriser les risques des installations électriques.
- Vérifier la conformité aux normes nationales et internationales applicables.
- Proposer des actions correctives et un plan d'action priorisé.
- Mettre en place un système de gestion de la sécurité électrique.
- Sensibiliser les équipes et accompagner des solutions techniques/organisationnelles pérennes.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des installations et identification des situations à risque.
- Analyse documentaire et vérification de conformité (référentiels marocains et internationaux).
- Rapport détaillé (constats, recommandations) et plan d'action priorisé.
- Supports de suivi et documents d'aide à la mise en œuvre.
- Mise à jour des documents de sécurité; préparation aux audits externes.
- Formations/sensibilisations ciblées et accompagnement à la mise en œuvre.
- Contrôles périodiques et suivi des actions correctives.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte de données techniques et visites sur site.
- Identification des situations à risque et état des lieux de la conformité.
- Base de référence pour l'ensemble de la mission.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des plans, rapports de contrôle, procédures et consignes.
- Veille réglementaire (ONEE, normes internationales telles que NF C 15-100).
- Vérification d'adéquation aux exigences en vigueur.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé avec recommandations ciblées.
- Plan d'action priorisé (technique, formation, organisation).
- Définition des mesures à mettre en œuvre.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement continu et suivi des actions correctives.
- Contrôles périodiques et mise à jour des documents de sécurité.
- Préparation aux audits externes et pérennisation des améliorations.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalons / Produits
Diagnostic initial (visites + collecte)	Quelques jours (audit ciblé)	Visite sur site; état des lieux des risques/conformité
Analyse documentaire & réglementaire	Selon complexité	Revue des plans/rapports/procédures; veille normative
Rapport & plan d'action	1–3 semaines après la visite	Rapport détaillé; recommandations; priorisation
Suivi & accompagnement	Plusieurs semaines (accompagnement complet)	Contrôles périodiques; mises à jour; préparation audits
Restitutions & ateliers	Selon besoins	Réunions de restitution; ateliers collaboratifs

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Les responsabilités ci-dessous synthétisent les actions décrites dans la page.

Client

- Fournir les documents requis (plans, rapports d'audits précédents, procédures, consignes).
- Participer aux réunions de restitution et ateliers collaboratifs.

Consultant

- Réaliser le diagnostic sur site et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Produire le rapport détaillé, les recommandations et le plan d'action.
- Accompagner la mise en œuvre, former/sensibiliser les équipes.
- Assurer le suivi, les contrôles périodiques et la préparation aux audits externes.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des installations électriques.
- Rapports de contrôle/audits précédents.
- Procédures internes et consignes de sécurité.
- Données techniques des équipements et installations.
- Références réglementaires applicables (ex. exigences ONEE, NF C 15-100).
- Organisation d'une visite sur site (indispensable).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Méthodologie claire et structurée; reporting précis et échanges constants avec les équipes client.
- Réunions de restitution et ateliers collaboratifs pour valider constats et prioriser les actions.
- Veille réglementaire intégrée (cadre marocain et normes internationales) pour sécuriser la conformité.
- Suivi post-mise en œuvre avec contrôles périodiques et mises à jour documentaires.
- Préparation aux audits externes; appui aux exigences clients et certifications QHSE.
- Regard indépendant favorisant l'objectivité des constats et des plans d'action.
- Démarche proactive recommandée pour prévenir incidents et arrêts de production.